

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS CONSEIL MUNICIPAL 23 JANVIER 2023 À 19H

Sous la présidence de M. Gaston LATSCHA, Maire.

L'an deux mille vingt-trois, le 23 janvier à 19h, le Conseil Municipal de la commune de Héisingue étant réuni en séance ordinaire à la mairie de Héisingue, après convocation légale, en date du 19 janvier 2022.

Étaient présents : Yann ALIBERT, Cathy ARNOLD, Denis ARNOUX, Fabienne BOULLIER, Rémy CASTRO, Josiane CHAPPEL, Nicolas CHRISTEN, Sylvie GRUNTZ, Jean HERTZOG, Jean-Luc KOCH, Claudia KUNTZELMANN, Christian LANDAUER, Paul LATSCHA, Stéphane MARTIN, Christophe OUDOT, Nathalie REIBEL, Jocelyne SCHIRCH, Vincent SCHWEITZER, Cédric SCHWIRLEY

Procurations :

Anne KARABABA donne procuration à Gaston LASTCHA

Chantal SENFT donne procuration à Paul LATSCHA

Adeline SCHWEITZER donne procuration à Vincent SCHWEITZER

Secrétaire de séance : Lannick VIGOUROUX

2023-14 Mécénat

Une partie du financement de l'association « L'Envolée » provenait du mécénat apporté par différentes entreprises locales.

Lors des réflexions relatives à l'internalisation, la commune s'était fait confirmer la possibilité du maintien de ces mécénats dans le cadre de la reprise en régie.

Une délibération doit cependant être prise pour permettre au Maire de signer chaque convention de mécénat, les entreprises pouvant alors bénéficier des avantages fiscaux qui en découlent.

Le Maire précise que la semaine passée, une convention a été signée avec le Crédit Mutuel District, une manifestation étant prévue pour le personnel et les administrateurs.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité, autorise le Maire à



signer les conventions permettant le versement des mécénats suivants :

EMI	1 000 €
Cryostar	35 000 €
Crédit Mutuel	10 000 €
Astech	5 000 €

Fait à Héringue, le 24 janvier 2023
Le maire,

Gaston LATSCHA